



الجمهورية التونسية
وزارة العدل
الإدارة الجهوية بتونس

صفقة

عدد 2022/ 03

**

حراس الشروط الإدارية والفنية الخاصة به:
اقتناء أثاث مكاتب خشبية وكراسي
لفائدة الإدارة الجهوية للعدل بتونس

1- كراس الشروط الإدارية الخاصة

بالصفقة عدد 2022/ 03

- وزارة العدل (الإدارة الجهوية بتونس)، مقرها 10 نهج قليبية 1075 باب الخضراء تونس باعتبارها المشتري.
صاحبة المعرف الجبائي : 1479883/H.

من جهة،

..... وكيل شركة السيد -
..... صاحبة المعرف الجبائي مقرها باعتبارها المزود.

من جهة أخرى،

الفصل (02) : موضوع الصفة:

يتعلق موضوع الصفة باقتناء أثاث مكاتب خشبية و كراسي لفائدة الإدارة الجهوية للعدل بتونس بعنوان سنة 2022،
ويضبط بنود المشاركة وشروطها وخصوصيات المواد موضوع الصفة وكمياتها المنصوص عليها بالجدول التالي:

الكمية	البيان	الفصل	الحصة
06	<p>Ensemble de bureau type haut magistrat 3 eme grade composé de:</p> <p>Une (01) Table de bureau Une (01) Bibliothèque avec éléments de rangement Une (01) Table basse</p> <p>Une (01) table de téléphone Un (01) Fauteuil magistrat Quatre (04) Fauteuils de réception Un (01) Porte manteaux magistrat.</p>	1	
10	<p>Ensemble de bureau type magistrat composé de:</p> <p>Une (01) table de bureau. Deux (02) éléments de rangement haut et bas</p> <p>Une (01) table de téléphone Un (01) fauteuil dossier haut Deux (02) fauteuils de réception. Une (01) table basse d'accueil. Un (01) porte manteaux</p>	2	1 Ensemble de Bureaux Magistrat
05	<p>Ensemble de bureau chef de greffe :</p> <p>Une (01) table de bureau. Une (01) éléments de rangement haut et bas Une (01) table de téléphone Une (01) table basse réception Deux (02) fauteuils de réception Un (01) fauteuil dossier haut Un (01) porte manteaux</p>	3	

الكمية	البيان	الفصل	الحصة
50	Armoire en bois type haut	1	2 مكاتب وأثاث خشبي
10	Armoire en bois type bas	2	
10	Table de travail Grand modèle	3	
50	Repose pied en bois	4	
100	Fauteuil tournant roulant dossier haut pour greffiers	1	3 كراسي
100	Fauteuil type présidentiel magistrat3eme grade	2	
05	Chaise médical	3	

الفصل (03) : الشروط الخاصة بالثمن:

تشتمل الأثمان الفردية لمختلف الحصص والفصول المشار إليها أعلاه على جميع الأداءات والمعاليم والمصاريف وهي ثابتة غير قابلة للمراجعة طيلة مدة سريان الصفقة.

الفصل (04) : الضمانات المالية:

أ - الضمان الوقتي:

يجب على كل صاحب عرض أن يقدم ضمانا وقتيا طبقا لبيانات الجدول التالي:

رقم الحصة	الحصة	مبلغ الضمان الوقتي بالدينار
1	Ensemble de Bureaux Magistrat	1700 دينار
2	مكاتب وأثاث خشبي	1000 دينار
3	كراسي	1800 دينار

ويشترط أن يكون هذا الضمان صالحًا لمدة 120 يوما ابتداء من اليوم الموالي للتاريخ الأقصى المحدد لقبول العروض، ويتم إرجاع الضمان الوقتي لجميع المشاركين الذين أقصيوا عروضهم طبقا لمقتضيات الفصل 76 من الأمر عدد 1039 لسنة 2014 المتعلقة بتنظيم الصفقات العمومية، أو يوضع حد لالتزام كفلاهم بالتضامن الذي يعوضه.

ومع مراعاة أجل الالتزام بالعروض يرجع الضمان الوقتي للمشاركين الذين لم يتم اختيار عروضهم بعد اختيار صاحب الصفقة، على أن لا يتم إرجاع الضمان الوقتي المقدم من هذا الأخير إلا بعد تقديمها للضمان النهائي وذلك في أجل أقصاه عشرون يوما ابتداء من تاريخ تبلغ الصفقة.

ب - الضمان النهائي:

يطالب المترشح الذي تم الاحتياط بعرضه بتقديم ضمان نهائي يساوي 3 % من القيمة الأصلية للطلب عروض خلال العشرين يوما الموالية لإعلامه بالموافقة على الصفقة وإلا اعتبر مخلا بالالتزاماته. يبقى هذا الضمان صالحًا طوال مدة التزويد ويرجع الضمان النهائي أو ما تبقى منه إلى صاحب الصفقة أو يصبح التزام الكفيل بالتضامن الذي يعوضه لاغيا شرط وفاء صاحب الصفقة بجميع التزاماته وذلك بانقضاء أجل أقصاه أربعة أشهر ابتداء من تاريخ قبول الطلبات.

وإذا تم إعلام صاحب الصفقة من قبل المشتري العمومي، قبل انقضاء الأجل المذكورة أعلاه بمقتضى رسالة معللة ومضمنة الوصول أو بآية وسيلة تعطي تارينا ثابتة لهذا الإعلام، بأنه لم يف بجميع التزاماته، لا يرجع الضمان النهائي أو يتم الاعتراض على انقضاء التزام الكفيل بالتضامن الذي يعوضه.

وفي هذه الحالة لا يرجع الضمان النهائي أو لا يصبح التزام الكفيل بالتضامن الذي يعوضه لاغيا إلا برسالة رفع اليد يسلمها المشتري العمومي.

ج- الضمان الشخصي بالتضامن :

يمكن تعويض الضمانات المشار إليها أعلاه بالالتزام صادر عن أشخاص كافلين بالتضامن عملا بالشروط المحددة بالأمر المتعلق بتنظيم الصفقات العمومية وطبقا للمثال الذي تم ضبطه بقرار وزير المالية المؤرخ في 4 نوفمبر 2008.

هام : يجب أن تكون الضمانات مطابقة للمثالين الموجودين بالملحقين عدد 4 وعدد 5.

الفصل (5): الوثائق المكونة للصفقة وترتيبها التفاضلي:

تتمثل الوثائق المكونة للصفقة في:

- 1 وثيقة التعهد التي تمثل وثيقة الالتزام المالي.
- 2 كراس الشروط الإدارية والفنية الخاصة.
- 3 جدول الأسعار.
- 4 جدول التفصيل التقديرى للأسعار.
- 5 كراس الشروط الإدارية العامة المطبق على الصفقات العمومية الخاصة بالتزود بمواد عادية وخدمات الصادر بمقتضى قرار الوزير الأول المؤرخ في 25 سبتمبر 1996.
- 6 كراسات الشرط الفنية المشتركة.

في صورة التضارب أو الاختلاف بين الوثائق المكونة للصفقة ، ترجح الوثائق حسب ترتيبها أعلاه.

الفصل (6): العينات:

يطالب كل مزود بتقديم جدول في الخصائص الفنية (Tableau, Prospectus technique, Fiche technique...) لكل فصل من الفصول المشارك بخصوصها ضمن عرضه الفني.

وفي صورة عدم تقديم جدول في الخصائص الفنية تلغى الحصة كلها.

أما إذا ثبت أن الحصة التي لم يتم تقديم جدول في الخصائص الفنية قد شارك فيها مزود وحيد فتحتفظ الإدارة بحق قبولها أو إعادة الصفقة بشأنها.

الفصل (7) : التغيير في كمية المواد المطلوبة:

لا يمكن لصاحب الصفقة أن يقدم أي اعتراض أو تحفظ في صورة الزيادة أو النقصان في حجم الطلبات ما لم يتجاوز التغيير نسبة 20% من المبلغ الأصلي للصفقة.

الفصل (8): آجال التسلیم:

تسليم جميع المواد موضوع الصفقة إلى الإدارة الجهوية للعدل بتونس أو مباشرة إلى المحاكم بتونس الكبرى في أجل أقصاه (20) عشرون يوما ويحتسب الأجل بداية من توصل المزود بإذن إداري صادر عن الإدارة الجهوية بتونس ويمكن للإدارة أن تقسم طلباتها على عدّة أذون إدارية حسب حاجتها الحقيقة.

الفصل (9): استلام الطلبات :

يمكن للإدارة أن تطلب المزودين بتوزيع المواد موضوع الكراس الشروط الحالي على المستفيدين النهائيين (بالمصالح والمحاكم التابعة للإدارة الجهوية لوزارة العدل بتونس الكبرى) وذلك على نفقتهم الخاصة دون أن يكون لهم الحق في المطالبة بأية مبالغ إضافية، وفي هذه الحالة تعين الإدارة من يمثلها للقيام بعملية المراقبة الفنية والثبت من المواد المسلمة على عين المكان بمخازن المزودين قبل الإذن بتوزيعها.

كما يمكن للإدارة أن تطلب المزودين بتسلیم جزء من المواد الغير موزعة على المستفيدين النهائيين في مستودع الإدارة الجهوية.

يمكن للإدارة تعين مثل ل القيام بعملية المراقبة الفنية والثبت من المواد المسلمة، وتظل مسؤولية المزود قائمة بعد تسلیم المواد وذلك إلى حدود استعمالها، وتحتفظ الإدارة بحق رفض ورفع جميع المواد إذا ما تبين أن بها عيوبا وذلك تحت مسؤولية المزود. ويمكن للإدارة أن تجري حجزا على المبالغ عند دفع المستحقات.

يتکفل المزود بنقل وإنزال أو تركيب التجهيزات بالمكان الذي يخصّصه ممثّل الإدّارة لذلّك (بالمحلّات الإداريّة) دون أيّ اعتراض وهو مدعو إلى اتخاذ كافة التدابير الضروريّة لإنفاذ تعهّداته في أفضّل الظروف.

الفصل (10): غرامة التأخير:

في صورة تجاوز أجل التسلّيم التعاقدّي أو التأخير في تنفيذ الاستشارة غير المبررّين تطبّق عقوبة مالية على المزود يتم احتسابها على أساس 1000/02 من قيمة المواد غير المسلمة أو المسلمة بعد الآجال عن كل يوم تأخير حسب الصيغة التالية:

$$\text{مبلغ العقوبة} = \frac{\text{قيمة السلع غير المسلمة أو المسلمة بعد الآجال} \times \text{عدد أيام التأخير}}{1000} \times 2$$

وفي جميع الحالات لا يمكن أن تتجاوز جملة خطايا التأخير نسبة 05 % من مبلغ الحساب النهائي للطلب عروض.

الفصل (11): حالات القوّة القاهرة المانعة من تنفيذ الالتزامات :

في صورة وجود قوّة قاهرة تمنع المزود من تنفيذ الالتزامات أو جزء منها فإنه يقع تطبّيق ما جاء بمجلة الالتزامات والعقود.

الفصل (12): تسديد المستحقّات:

يلتزم صاحب الصفة بتقدیم فاتورة إلى الإدّارة في 4 نظائر يضبط فيها المبالغ التي يطالب بها بموجب تنفيذ الصفة وتبیان جميع العناصر المحدّدة لها ومرفقاً وجوباً بشهادة خلاص مسلمة من الصندوق الوطني للضمان الاجتماعي وبوصل أو وصول تسلّيم المواد.

الفصل (13) : إجراءات الرهن الحبائي :

يمتّع المزود بنظام الرهن الذي وقع إقراره طبقاً للترتيب الجاري بها العمل.

الفصل (14) المحاسب العمومي:

قابض المجلس الجهوّي لولاية تونس هو المحاسب المكلّف بدفع المستحقّات.

الفصل (15) : فسخ الاستشارة:

يمكن للإدّارة فسخ الصفة في الحالات التالية:

أ - إذا لم يف صاحب الصفة بالتزاماته وذلك بعد مرور 10 أيام من تاريخ التنبيه عليه بواسطة مكتوب مضمون الوصول وبانقضاء هذا الأجل يمكن للإدّارة فسخ الصفة دون أيّ إجراء آخر أو تكليف من يتولّ إنجازها حسب الإجراء الذي تراه ملائماً وعلى حساب صاحب الصفة الأصلي.

ب - في حالة وفاة صاحب الصفة أو إفلاسه، ويمكن للإدّارة أن تقبل عند الاقتضاء العروض التي يقدمها الورثة أو الدائنين أو المتصفيّ قصد استمرار الصفة.

ت - في حالة عجز واضح دائم لصاحب الصفة.

ث - إذا ثبت إخلال صاحب الصفة بالتزامه بعدم القيام مباشرة أو بواسطة الغير بتقدیم وعود أو عطايا أو هدايا قصد التأثير في مختلف إجراءات إبرام الصفة وإنجازها.

الفصل (16) : تسوية النزاعات :

في صورة نشوب نزاع عند تنفيذ الصفة يسعى الطرفان المتعاقدان إلى فضه بالحسنى ويقع إعلام الطرف المقابل بموضوع النزاع عن طريق مكتوب مضمون الوصول ويثبت تاريخ وصل الإعلام بالبلوغ هذا الإعلام.

في صورة عدم توصل طرف النزاع إلى حل صلحي خلال 30 يوما من تاريخ الإعلام بالنزاع فإن هذا النزاع يحال على اللجنة الاستشارية لفظ النزاعات بالحسنى المنشأة لدى رئيس الحكومة طبقا لما نصت عليه الفصول 185 و 186 و 187 و 188 و 189 و 190 من الأمر عدد 1039 لسنة 2014 المتعلق بتنظيم الصفقات العمومية.
وإذا ما تمادي النزاع فإنه يصبح من أنظار المحاكم التونسية المختصة.

الفصل (17) : مجموع القوانين المنطبقة :

يخصم المزود إضافة إلى الترتيب المذكورة بكراس الشروط إلى الأمر عدد 1039 لسنة 2014 المؤرخ في 13 مارس 2014 وجميع النصوص المنقحة والمتممة له، وإلى مقتضيات مجلة المحاسبة العمومية ومجلة الالتزامات والعقود وإلى جميع القوانين التونسية المنطبقة في الغرض.

..... في :

اطلع عليه
عن وزير العدل

اطلعت عليه ووافقت
المزود

2- كيفية التقديم ومنهجية فرز العروض

الفصل (1): صلوحة العروض:

تبقى العروض صالحة لمدة 120 يوما بداية من اليوم الموالي للتاريخ الأقصى المحدد لقبول العروض.

الفصل (2): شروط المشاركة في طلب العروض :

للمشاركة في طلب العروض يتحتم أن تتوفر في العارض المؤهلات التي تمكنه من تنفيذ مقتضيات عقد الصفقة في ظروف جيدة. ويمكن لكل مرشح أن يشارك في بعض الحصص دون غيرها أو في جميع الحصص المنصوص عليها ضمن موضوع الصفقة.

الفصل (3): طريقة تقديم العروض:

يتم إرسال العروض الفنية والمالية وجوبا عبر منظومة الشراء العمومي على الخط TUNEPS و يمكن إرفاق الوثائق الإدارية المنصوص عليها بالمصاحيب لعروضهم بصفة آلية باستثناء وثيقة الضمان و مضمون السجل التجاري. و يرسل الظرف المحتوى على الضمان الوقتي و مضمون السجل التجاري عن طريق البريد المضمون الوصول أو عن طريق البريد السريع أو يسلم مباشرة لمكتب الضبط للإدارة الجهوية للعدل بتونس على العنوان التالي: 10 نهج قليبية باب الخضراء 1075 تونس مع إضافة عبارة على الظرف من الخارج " لا يفتح طلب عروض عدد 03/03/2022 اقتاء أثاث مكاتب خشبي و كراسي و خزائن مصفحة".

هام : يعتمد التاريخ المضمن بختم مكتب الضبط التابع للإدارة الجهوية لوزارة العدل بتونس 10 نهج قليبية 1075 باب الخضراء تونس للتثبت من تاريخ الوصول او ختم البريد السريع.

الفصل (4) : فتح الظروف :

تكون جلسة فتح العروض علنية.

الفصل (5) : طريقة فحص العروض :

يتم فحص العروض على مرحلتين :

المرحلة الأولى : الفحص المالي للعروض :

تتولى لجنة فحص العروض في مرحلة أولى التثبت بالإضافة إلى الوثائق الإدارية والضمان الوقتي، في صحة الوثائق المكونة للعرض المالي وتصحيح الأخطاء الحسابية والمادية عند الاقتضاء. ثم ترتيب كل العروض المالية تصاعديا.

المرحلة الثانية: الفحص الفني للعروض:

يتم التثبت في مطابقة العرض الفني المقدم من قبل صاحب العرض المالي الأقل ثمنا، وفي صورة مطابقته لكراسات الشروط يتم منحه الصفقة.

إذا تبين أن العرض الفني المعنى غير مطابق لكراسات الشروط يتم اعتماد نفس المنهجية بالنسبة للعروض الفنية المنافسة حسب ترتيبها المالي التصاعدي.

يتم قبول العروض حسب نظام الحصص وتعتبر الحصة المقبولة الحصة التي مجموعها أقل ثمنا بشرط المشاركة في جميع المواد المكونة للحصة، وفي صورة عدم المشاركة في مادة أو أكثر تلغى الحصة كلها.

أما إذا ثبت أن الحصة المنقوصة قد شارك فيها مزود وحيد فتحتفظ الإدارة بحق قبولها أو إعادة الصفقة بشأنها.

اطلعت عليه
المزود:

ملحق عدد (1)
صفقة عدد 2022/03

تصريح على الشرف
في عدم الإفلاس أو التسوية القضائية

تطبيقا للأمر عدد 1039 لسنة 2014 المؤرخ في 13 مارس 2014 والمتعلق بتنظيم الصفقات العمومية وجميع
النصوص المنقحة والمتتممة له،

إنني الممضي أسفلاه (الاسم - اللقب - الصفة)
..... والمعهد باسم ولحساب شركة
.....
..

أصرح على الشرف بأن هذه الشركة ليست في حالة إفلاس ولا بحالة تسوية قضائية.

..... في

العارض
الإمضاء والختم

ملحق عدد (2)

صفقة عدد 2022/03

تصريح على الشرف بعدم التأثير

تطبيقا للأمر عدد 1039 لسنة 2014 المؤرخ في 13 مارس 2014 والمتعلق بتنظيم الصفقات العمومية وجميع النصوص

المنقحة والمتممة له،

إنني الممضى أسفلاه (الاسم – اللقب – الصفة)

..... والمعهد باسم ولحساب شركة

أصرح على الشرف والتزم بعدم القيام مباشرة أو بواسطة الغير بتقديم وعود أو عطايا أو هدايا لغاية التأثير في مختلف إجراءات إبرام الطلب العروض ومراحل إنجازه.

..... في

العارض
الإمضاء والختم

ملحق عدد (3)

صفقة عدد 03/2022

تصريح على الشرف

تطبيقاً للأمر عدد 1039 لسنة 2014 المؤرخ في 13 مارس 2014 والمتعلق بتنظيم الصفقات العمومية وجميع
النصوص المنقحة والمتتمة له،
إني الممضى أسله (الاسم - اللقب - الصفة)

أصرح على الشرف بأنني لم أكن عونا عمومياً بوزارة العدل لم تمض عن انقطاعي عن العمل بها مدة خمس سنوات على الأقل عند تقديمي لهذا العرض.

..... فی

صاحب العرض (الامضاء و الختم)

ملحق عدد (4)

مثال التزام الأشخاص الكافلين بالتضامن

(المعوض للضمان الوقتي)

إني الممضي أسفه- نحن الممضين أسفه (1) عاماً بصفتي- بصفتنا (2) أولاً: أشهد- نشهد أن (3) تمت المصادقة عليه- عليها- من وزير المالية عملاً بالفصل 112 من الأمر عدد 1039 لسنة 2014 المؤرخ في 13 مارس 2014 المتعلق بتنظيم الصفقات العمومية كما تم تنقيحه وإتمامه بالنصوص الموقالية وأن هذه الموافقة لم يقع سحبها وأن (3) قد أودع - أودعت لدى أمين المال العام للبلاد التونسية حسب وصل عدد بتاريخ مبلغ الضمان القار وقدره خمسة آلاف دينار (5000 دينار) والمنصوص عليه بالفصل 55 من الأمر المشار إليه وأن هذا الضمان لم يقع إرجاعه.

ثانياً: أصرّح- نصرّح، أنتي أكفل- أنتا نكفل- بصفة شخصية وبالتضامن (4) و القاطن بـ (5) بعنوان مبلغ الضمان الوقتي قصد المشاركة في (6) المعلن عنه - عنها بتاريخ والمتعلق - المتعلقة ب حدد مبلغ الضمان الوقتي بـ دينار (بالأحرف) وبـ دينار (بالأرقام).

ثالثاً: التزم- نلتزم بدفع المبلغ المضمون فيه المذكور أعلاه والذي قد يكون العارض مدينا به بعنوان (6) عند أول طلب كتابي يتقدم به المشتري العمومي دون تنبيه أو القيام بأي إجراء إداري أو قضائي مسبق. يبقى هذا الضمان صالحًا لمدة يوماً ابتداء من اليوم الموالى لآخر أجل محدد لقبول العروض.

حرر بـ في

(1) الاسم ولقب للممضي أو الممضين

(2) الاسم الاجتماعي وعنوان المؤسسة الضامنة

(3) الاسم الاجتماعي للمؤسسة الضامنة

(4) اسم العارض (ذات طبيعة) أو الاسم الاجتماعي للعارض (ذات معنوية)

(5) عنوان العارض

(6) طلب العروض أو الاستشارة

(7) المشتري العمومي

ملحق عدد (5)

مثال التزام الأشخاص الكافلين بالتضامن (الموقف للضمان النهائي)

إنني الممضي أسفه- نحن الممضين أسفه (1) عاماً بصفتي- بصفتنا (2) أولاً: أشهد- نشهد أن (3) تمت المصادقة عليه- عليها- من وزير المالية عملاً بالفصل 112 وما يليه من الأمر عدد 1039 لسنة 2014 المؤرخ في 13 مارس 2014 المتعلق بتنظيم الصفقات العمومية كما تم تنفيذه وإتمامه بالنصوص الموالية وأن هذه الموافقة لم يقع سحبها وأن (3) قد أودع - أودعت لدى أمين المال العام للبلاد التونسية حسب وصل عدد بتاريخ مبلغ الضمان القار وقدره خمسة آلاف دينار (5000 دينار) والمنصوص عليه بالفصل 55 من الأمر المشار إليه وأن هذا الضمان لم يقع إرجاعه.

ثانية: أصرّح- نصرّح، أنتي أكفل- أنتا نكفل- بصفة شخصية وبالتضامن (4) وعنوان مبلغ الضمان النهائي الذي و القاطن ب (5) التزم به بصفته صاحب الاستشارة عدد المبرمة مع (6) بتاريخ والمسجلة بالقاضية المالية (7) المتعلقة ب (8) حدد مبلغ الضمان النهائي بنسبة % من مبلغ الصفقة وهو ما يوافق دينار (بالأحرف) و دينار (بالأرقام).

ثالثاً: التزم- نلتزم وبالتضامن بدفع المبلغ المضمنون فيه والمذكور أعلاه والذي قد يكون صاحب الاستشارة مدينا به بعنوان الصفة المشار إليها أعلاه وذلك عند أول طلب كتابي يتقدم به المشتري العمومي دون أن يكون لي (لنا) إمكانية إثارة أي دفع مهما كان سببه ودون تتبّيه أو القيام بأي إجراء إداري أو قضائي مسبق.

رابعاً: عملاً بأحكام الفصل 108 من الأمر عدد 1039 لسنة 2014 المؤرخ في 13 مارس 2014 المشار إليه أعلاه، يصبح حد للالتزام الكفيل بالتضامن لاغياً شرط وفاة صاحب الاستشارة بجميع التزاماته وذلك بانقضاء أربعة أشهر ابتداء من تاريخ قبول الطلبات حسب مقتضيات الصفة.

وإذا تم إعلام صاحب الصفة من قبل المشتري العمومي، قبل انقضاء الأجال المذكورة أعلاه بمقتضى رسالة معللة ومضمنة الوصول أو بأية وسيلة تعطي تاريخاً ثابتاً لها أن الإعلام بأنه لم يف بجميع التزاماته، لا يرجع الضمان النهائي أو يتم الاعتراض على انقضاء التزام الكفيل بالتضامن الذي يعوّضه، وفي هذه الحالة، لا يرجع الضمان النهائي أو لا يصبح التزام الكفيل بالتضامن الذي يعوّضه لاغياً إلا بر رسالة رفع اليد يسلّمها المشتري العمومي.

في جميع الحالات يجب على المشتري إعلام الكفيل بالتضامن لصاحب الصفة إما كتابياً أو عبر وسيلة لا مادية أو أية وسيلة إلكترونية.

حرر ب..... في

- (6) المشتري العمومي
(7) ذكر مراجع التسجيل لدى القاضية المالية
(8) موضوع الصفة

- (1) الاسم ولقب للممضي أو الممضين
(2) الاسم الاجتماعي وعنوان المؤسسة الضامنة
(3) الاسم الاجتماعي للمؤسسة الضامنة
(4) اسم صاحب الصفة
(5) عنوان صاحب الصفة

ملحق عدد (6)

صفقة عدد 03/2022

وثيقة التعهد

- إني الممضي أسفله (الاسم واللقب والخطة)
 - المتصرف باسم وحساب :
 - المنخرط بالصندوق القومي للضمان الاجتماعي تحت عدد
 - المرسم بالسجل التجاري في تحت عدد
 - المعين محل مخابره بـ (ذكر العنوان بالكامل)
 - بصفتي :
- وبعد الإطلاع على جميع الوثائق الآتي ذكرها والمكونة لملف الصفقة عدد 03/2022 والمتعلق باقتناء أثاث مكاتب خشبية وكراسي وحزائن مصفحة.
- (1) وثيقة التعهد التي تمثل وثيقة الالتزام.
- (2) جدول الأسعار.
- (3) التفصيل التقديرى.
- (4) كراس الشروط الإدارية والفنية الخاصة.
- أتعهد وألتزم بما يلى :**
- (1) تزويد الوزارة بالم المواد وفقا للشروط المبينة بالوثائق المذكورة أعلاه طبقا لجدول الأسعار، مقابل الأثمان التي اقترحتها لكل فصل من فصول هذا الجدول وباعتبار جميع التأثيرات المباشرة وغير المباشرة وخاصة منها الأداء على القيمة المضافة، والتي حددت قيمتها بمبلغ قدره (المبلغ بالدينار بلسان القلم وبالأرقام*) ويتوزع المبلغ كما يلى :
- نسبة الأداء على القيمة المضافة %
 - مبلغ الاستشارة دون اعتبار الأداء على القيمة المضافة (المبلغ بالدينار بلسان القلم وبالأرقام)
 - مبلغ الأداء على القيمة المضافة (المبلغ بالدينار بلسان القلم وبالأرقام)
- ويتأتى هذا المبلغ من تطبيق الأثمان الفردية المقرحة على الكميات المقدرة ضمن التفصيل التقديرى.
- وتكون هذه الأثمان وخاصة المنصوص عليها بجدول الأسعار، نافذة عند تاريخ إمضاء عقد الاستشارة.
- (2) قبول الطبيعة الثابتة لأنشط الاستشارة
- (3) إسداء الخدمات موضوع الاستشارة خلال المدة المنصوص عليها بالفصل 7 من كراس الشروط ابتداء من تاريخ إذن بداية الانجاز وفقا لما تنص عليه كراس الشروط الإدارية الخاصة.
- (4) تطبيق جميع البنود المدرجة بكراس الشروط الإدارية الخاصة التي تكون جزءا من الصفقة
- (5) الإبقاء على شروط هذا التعهد مدة مائة وعشرين (120) يوم ابتداء من اليوم الموالي لآخر أجل لقبول العروض.
- (6) بأننى منخرط بالصندوق الوطنى للضمان الاجتماعى وأدلى بما يثبت أننى في وضعية قانونية إزاء الصندوق طبقا للشهادة المصاحبة والصالحة في هذا التاريخ.
- (7) أشهد أننى لست (أو أن الشركة التي أمتلها ليست) في حالة حجز قانوني. وفي صورة ثبوت عكس ذلك، فإنه يمكن فسخ الصفقة بصفة آلية وإنجازها على مسؤوليتى (أو على مسؤولية الشركة التي أمتلها).
- يدفع المشتري العمومي المبالغ المستحقة بموجب عقد الصفقة بتحويلها إلى الحساب المفتوح بالبنك أو البريد تحت عدد (ذكر الهوية البنكية أو البريدية).
- حرر بـ في
- صاحب العرض
(الإمضاء و الختم)

* في صورة اقتراح تخفيض يجب ذكره في وثيقة التعهد

ملحق عدد (7)
صفقة عدد 03/ 2022

حداول الأسعار

الثمن الجملي TTC	الثمن الفردي TTC (بلسان القلم)	الثمن الفردي TTC	الكمية	البيان	الفصل	الحصة
			06	Ensemble de bureau type haut magistrat.3eme grade	1	1
			10	Ensemble de bureau type magistrat.	2	
			05	Ensemble de bureau chef de greffe	3	
المبلغ الجملي للحصة						

حدد المبلغ الجملي للحصة عدد 1 بما قدره (بلسان القلم)

..... باعتبار جميع الأداءات.
صاحب العرض
(الإمضاء و الختم)

الثمن الجملي TTC	الثمن الفردي TTC (بلسان القلم)	الثمن الفردي TTC	الكمية	البيان	الفصل	الحصة
			50	Armoire en bois type haut	1	2
			10	Armoire en bois type bas	2	
			10	Table de travail grand mod	3	
			50	Repose pied en bois	4	
المبلغ الجملي للحصة						

حدد المبلغ الجملي للحصة عدد 2 بما قدره (بلسان القلم)

..... باعتبار جميع الأداءات.
صاحب العرض
(الإمضاء و الختم)

الثمن الجملي TTC	الثمن الفردي TTC (بلسان القلم)	الثمن الفردي TTC	الكمية	البيان	الفصل	الحصة
			100	Fauteuil tournant roulant dossier haut pour greffiers	1	3
			100	Fauteuil type présidentiel magistrat 3eme grade	2	
			05	Chaise medical	3	
المبلغ الجملي للحصة						

حدد المبلغ الجملي للحصة عدد **3** بما قدره (بلسان القلم) باعتبار جميع الاداءات.

صاحب العرض

(الإمضاء و الختم)

**- كرّاس الشروط الفنية الخاصة
بالصفقة عدد 2022/ 03**

FICHES TECHNIQUES

« Mobilier de Bureau»

■ REGLES D'EXECUTION ET DE CONCEPTION

1. HYGIENNE ET FACILITE DE NETTOYAGE

- Eviter les surfaces rugueuses et toute anfractuosité pouvant causer le dépôt de saleté et de poussières.

2. REGLES DE CONCEPTION

- Les assemblages ou les fixations doivent être réalisé de sorte que le libre jeu du bois assuré, et que l'aspect du produit ne soit pas dégradé en cas de variation dimensionnelle
- Les panneaux plaqués doivent être contrebalancés
- Les pieds doivent être avec patin insonorisant ou non rugueux et ne doivent pas marquer les sols
- Les pièces apparentes à l'usage et qui sont en bois (alaise, pieds, chants) doivent être recouvertes d'une inition

3. REGLES D'EXECUTION

- Affleurement : chants et alaises jointifs sans débordement du plateau
- Ponçage correct des surfaces (pas de rugosité au toucher, pas de trace de ponçage ou d'usinage,)
- Collage et assemblage correct (aucune trace de colle, jointage parfait, ...)
- Pas de défaut d'aspect des finitions (coulures, piqûres, différence de ton, de peau d'orange, de poussières)
- Fonctionnement correct des parties mobiles (charnières, coulisses, serrures)
- Abattage des arrêtes (pas d'angle vif extérieur)
- Parallélismes des éléments mobiles (portes, tiroirs, ...)

■ Emballage

- Assurer un emballage approprié des produits de façon à prévenir les avaries et dommages pouvant survenir pendant leur transport, leur manutention et leur stockage.

Norme Tunisiennes – Mobilier de bureau

NT 29.04 Mobilier de bureau – Sièges de travail de bureau – Dimensions – Détermination des dimensions

NT 29.05 Mobilier de bureau – Sièges de travail de bureau – Exigences de sécurité

NT 29.06 Mobilier de bureau – Sièges de travail de bureau – Essais de sécurité

NT 29.07 Mobilier de bureau – Table de travail de bureau – Dimensions

NT 29.08 Mobilier de bureau – Table de travail de bureau – Essais de sécurité

NT 29.13 Mobilier de bureau – Table de travail de bureau – Exigences de sécurité

NT 29.24 Mobilier de bureau – Sièges visiteurs

NT 29.56 (EN 14074) Mobilier de bureau – Tables de travail de bureau et rangements – Méthodes d'essais pour la détermination de la résistance et de la durabilité des parties mobiles Mobilier de bureau

NT 29.57-2 (EN 14073-2) Mobilier de bureau – Rangements Partie 2 : Exigences fondamentales de sécurité.

NT 29.57-3 (EN 14073-3) Mobilier de bureau – Rangements Partie 3 : Caractéristiques physiques et mécaniques de la structure.

NT 36.30-5 (ISO 9241-5) Exigences ergonomiques pour travail de bureau avec terminaux à écran de visualisation (TEV)

Partie 5 : Aménagement du poste de travail et exigences relatives aux postures

LEGENDE

(1) Type B : voir tableau A .1 – Dimensions d'un siège de travail de bureau (Norme NT29.04, Annexe A-page16 ; 17)

(2) précisions sur les exigences pour les différents types de finitions ou de revêtement voir les Recommandations Techniques RT 210, RT 220 et RT 230 RT

(3) pour le choix du type d'habillage, de revêtement et/ou de finition, le soumissionnaire mettra à la disposition de l'administration la gamme de textures et de couleurs utilisés pour chaque produit.

(4) précisions sur les dimensions fonctionnelles de mobilier de bureau voir les spécifications normatives correspondantes.

Lot N°1

ARTICLE 1: ENSEMBLE DE BUREAU HAUT MAGISTRAT

Une (01) Table de bureau
Une (01) Bibliothèque avec éléments de rangement
Une (01) Table basse
Une (01) table de téléphone
Un (01) Fauteuil magistrat
Quatre (04) Fauteuils de réception
Un (01) Porte manteaux magistrat.

ARTICLE 2: ENSEMBLE DE BUREAU MAGISTRAT

Une Table de bureau
Deux Eléments de rangement haut et bas
Une Table de téléphone
Une Table de réception
Un Fauteuil dossier haut
deux Fauteuils de réception fixe
Un Porte manteaux

Article 3 :Ensemble de bureau chef de greffe

Une (01) table de bureau.
Une (01) éléments de rangement haut et bas
Une (01) table de téléphone
Une (01) table basse réception
Deux (02) fauteuils de réception
Un (01) fauteuil dossier haut
Un (01) porte manteaux

Lot N°2

ARTICLE 1: ARMOIRE EN BOIS TYPE HAUT/A 2 PORTES

ARTICLE 2: ARMOIRE EN BOIS TYPE BAS/ A 2 PORTES

ARTICLE 3: TABLE DE TRAVAIL GRAND MODEL

ARTICLE 4: Repose pied en bois

Lot N°3

ARTICLE 1: FAUTEUIL TR DOSSIER HAUT POUR GREFFIERS

ARTICLE 2: FAUTEUIL PRESIDENTIEL MAGISTRAT

ARTICLE 3: CHAISE MEDICAL

Il s'agit d'une table de bureau de directeur de style moderne, qui sert aussi bien à l'accueil qu'au travail bureautique ordinaire.

Le bureau est composé d'un élément principal avec cache jambes, d'un retour indépendant à la table menu de tiroirs et deux portes au minimum fermant à clé.

Dimensions Fonctionnelles

Plateau principal :

- Largeur du plateau = au moins 2100 mm
- Profondeur du plateau = 1100 ± 20 mm (la profondeur est assurée au moins par l'une des deux côtés)
- Hauteur du surface de travail = 800 ± 20 mm
- Epaisseur plateaux = 30 à 35 mm
- Un glace de bureau clair de 6 mm d'épaisseur

Plateau secondaire « retour » :

- Profondeur du plateau = 700 ± 20 mm
- Hauteur du surface de travail entre 700 mm et 800 mm menu de 03 tiroirs et deux portes fermant à clés

Les tolérances dimensionnelles ainsi que les dimensions fonctionnelles des éléments de bureau sont précisées dans la norme NT 29.07 et annexes

Plateaux

Matériaux :

- Le plateau principal doit être en panneaux de fibres (MDF) ou en bois massif avec bords arrondis (post formé ou légèrement arrondi)

Finition des plateaux :

- Les plateaux en MDF doivent être revêtus de PVC d'aspect mat (couleur et texture ne reflétant pas la lumière et assurant le confort des yeux) et présentant une bonne solidité mécanique ;
- La face cachée des plateaux doit être revêtue (contrebalancée)

Structure

Matériaux :

- Piétements et élément cache jambes en panneaux dérivés du bois et/ou en profilés métalliques ;
- Vérins de réglages et/ou embouts plastique, au niveau des piétements
- La structure du bureau doit présenter une bonne stabilité et une solidité structurelle adéquate par rapport aux contraintes (verticales et horizontales) soutenues lors d'une utilisation normale du bureau.
- La conception structurelle du bureau doit répondre aux exigences minimales de sécurité (absence de jeu au niveau des assemblages rigides ; pas de déformation des éléments fonctionnels ; pas de risque de basculement ; ...). Tous les éléments de la structure doivent être exempts d'angles et d'arêtes tranchantes, de zones de coincement, d'écrasement et de cisaillement.

Finition de la structure :

- La finition de la structure (en panneaux et /ou en profilés métalliques) des éléments d'assemblage et des dispositifs de réglages doit assurer une bonne résistance à la rayure, à l'abrasion et à la corrosion :
 - *Peinture électrostatique (poudre Epoxy) ; chromage ; etc....*

Références Normatives (Normes NT et Marque NT BSC): NT 29.07 ; NT 29.08 ; NT 29.13 ; RT 210, RT 220 et RT 230

Il s'agit d'un meuble de rangement et de stockage de documents, constitue de trois (03) parties séparées. Chaque partie présente un double compartiment de rangement (à 02 niveaux – avec une étagère réglable en hauteur). Porte à deux vantaux fermant à clé pour chaque module dont (02) au minimum sont vitrées

Dimensions Fonctionnelles

- Largeur = 2250 ± 50 mm
- Profondeur = $470\text{mm} \pm 50$ mm
- Epaisseur minimale des portes et de la structure $>= 19$ mm

STRUCTURE

Matériaux :

- Le plateau principal doit être en panneaux de fibres (MDF) ou en bois massif
- L'ensemble doit être suffisamment stable, rigide et durable. Tout les éléments doivent être exemptes d'angles et d'arêtes tranchantes, des zones de coincement, d'écrasement et de cisaillement.
- Les étagères sont réglable en hauteur et présentant une bonne stabilité et une parfaite résistance mécanique (résistance à la flexion).
- Les doubles portes battante, équipées de charnières invisible, réglable en toute sécurité.
- Vérins de réglages et/ou embouts plastique, au niveau des piétements.
- La structure du meuble doit présenter une bonne stabilité et une solidité structurelle adéquate par rapport aux contraintes (verticales et horizontales) soutenues lors d'une utilisation normale.

Finition de la structure :

- La finition de la structure des éléments d'assemblage et des dispositifs de réglages doit assurer une bonne résistance à la rayure, à l'abrasion et à la corrosion :
 - *Peinture électrostatique (poudre Epoxy) ; chromage*

PLATEAU SUPERIEUR

Matériaux :

- Si la bibliothèque se compose d'élément haut et bas séparé le plateau supérieur doit être en panneaux de fibres (MDF) ou en bois massif avec bord avant arrondi

Finition du plateau :

- Les plateaux en MDF doivent être revêtus de PVC d'aspect mat (couleur et texture ne reflétant pas la lumière et assurant le confort des yeux) et présentant une bonne solidité mécanique ;
- La face cachée des plateaux doit être revêtue (contrebalancée)

Références Normatives (Normes NT et Marque NT BSC): NT 29.56 ; NT 29.57-2 ; NT 29.57-3 ; RT 210, RT 220 et RT 230

Il s'agit d'une table basse de bureau de direction, qui sert aussi bien à l'accueil qu'au travail bureautique ordinaire.

- *Longueur minimale du plateau = 800 mm*
- *Largeur minimale de la table = 600 mm*
- *Hauteur du surface de travail = 400 ± 10 mm*
- *Un glace de bureau clair de 6 mm d'épaisseur*

Structure

Matériaux :

- Plateaux principal doit etre en panneaux de fibres (MDF) ou bois massif
- Piétements en panneaux dérivés du bois et/ou en profilés métalliques ;
- Vérins de réglages et/ou embouts plastique, au niveau des piétements
- La structure de l'ensemble doit présenter une bonne stabilité et une solidité structurelle adéquate par rapport aux contraintes (verticales et horizontales) soutenues lors d'une utilisation normale.
- La conception structurelle de la table doit répondre aux exigences minimales de sécurité (absence de jeu au niveau des assemblages rigides ; pas de déformation des éléments fonctionnels ; pas de risque de basculement ; ...). Tous les éléments de la structure doivent être exempts d'angles et d'arêtes tranchantes, de zones de coinçement, d'écrasement et de cisaillement.

Finition de la structure :

- La finition de la structure (en panneaux et /ou en profilés métalliques), des éléments d'assemblage et des dispositifs de réglages, doit assurer une bonne résistance à la rayure, à l'abrasion et à la corrosion :
 - *Peinture électrostatique (poudre Epoxy) ; chromage ; etc.....*

Plateaux

Matériaux :

- Plateaux en panneaux de fibres (MDF) ou bois massif avec bords arrondis

Finition des plateaux :

- Les plateaux en MDF doivent être revêtus de PVC d'aspect mat (couleur et texture ne reflétant pas la lumière et assurant le confort des yeux) et présentant une bonne solidité mécanique ;
- La face cachée des plateaux doit être revêtue (contrebalancée) ;

Références Normatives (Normes NT et Marque NT BSC): 29.07 ; RT 210, RT 220 et RT 230

Il s'agit d'un siège de travail de bureau de direction – Type B (1), constitué d'une assise avec dispositif de réglage de la hauteur, d'un dossier avec dispositif de réglage de l'inclinaison, de deux accotoirs et d'un piétement central avec cinq (05) roulettes pivotantes.

Dimensions Fonctionnelles

<u>Assise</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réglable en hauteur ▪ Hauteur \geq de 420 mm ▪ Profondeur minimale = 380 mm ▪ Largeur minimale = 400 mm 	<u>Dossier Haut</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dossier pivotant et réglable en inclinaison (assure le balancement) ▪ A contact permanent avec l'assise ▪ Hauteur minimale du dossier = 600mm ▪ Inclinaison minimale = 15° ▪ Largeur minimale = 360 mm
<u>Accotoirs</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Longueur minimale = 200 mm ▪ Espace libre entre les accotoirs = au moins 460 mm 	<u>Piétement</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Piétement central : tournant sur 05 roulettes pivotantes ▪ Longueur maximale des branches de piétement = 415 mm

Les tolérances dimensionnelles ainsi que les dimensions fonctionnelles des sièges de travail de bureau – Type B sont précisées dans le tableau A.1 de la norme NT 29.04.

Structure

Matériaux :

- La structure doit être stable en utilisation normale, résistante et durable.
- Le siège ne doit pas présenter des angles et des arêtes tranchantes, des zones de coincement, d'écrasement et de cisaillement.
- Les dispositifs de réglages et les parties mobiles ne doivent pas engendrés un fonctionnement ou un déclenchement non intentionnel.
- L'utilisation ordinaire du siège ne doit pas engendrée de grincements ou de bruits anormaux.

Finition de la structure :

- La finition de la structure (métallique et/ou autre matériau), les éléments d'assemblage et les dispositifs de réglages doivent assurer une bonne résistance à la rayure, à l'abrasion et à la corrosion.

Rembourrage et revêtement

Matériaux :

- Le rembourrage de l'assise et du dossier doit être en mousse injecté ou haute densité

Revêtement :

- habillage en skaï ou similicuir, de couleur foncée.
- L'habillage doit être résistant aux frottements et aux déchirements. Aussi, il doit être facile à dépoussiérer et à nettoyer (détachable), ceci sans détérioration ou modification d'aspect.

Références Normatives (Normes NT et Marque NT BSC) : NT 29.04 ; NT 29.05 ; NT 29.06 ; RT 210, RT 220 et RT 230

Il s'agit de siège fixe utilisé pour les salles de réunion et les sièges visiteurs. Il est constitué d'une assise, d'un dossier et de deux accotoirs.

Dimensions Fonctionnelles

Assise (fixe) :

- Hauteur \geq de 400 mm
- Profondeur minimale =400 mm
- **Largeur minimale = 400 mm**

Dossier (fixe) :

- Inclinaison minimale : 15°
- Hauteur minimale du dossier = 450mm
- Largeur minimale du dossier : 360 mm

Structure

Matériaux : (en profilé métallique et/ou autre matériau) :

- La structure doit être stable en utilisation normale, résistante et durable.
- Le siège ne doit pas présenter des angles et des arêtes tranchantes, des zones de coinçement, d'écrasement et de cisaillement.
- L'utilisation ordinaire du siège ne doit pas engendrée de grincements ou de bruits anormaux.

Finition de la structure :

- La finition de la structure (métallique et/ou autre matériau) et des éléments d'assemblage doivent assurer une bonne résistance à la rayure, à l'abrasion et à la corrosion.

Rembourrage et revêtement

Matériaux :

Le rembourrage de l'assise et du dossier doit être en mousse injecté ou haute densité

Revêtement :

- habillage en skaï ou simili cuir, de couleur foncée.
- L'habillage doit être résistant aux frottements et aux déchirements. Aussi, il doit être facile à dépoussiérer et à nettoyer (détachable), ceci sans détérioration ou modification d'aspect.

Références Normatives (Normes NT et Marque NT BSC): NT 29.24 ; RT 210, RT 220 et RT 230

Il s'agit d'un porte manteau, utilisé dans l'espace bureau et comportant de 04 à 06 patères.

Dimensions Fonctionnelles

- Hauteur minimale = 1 600 mm

Structure

Matériaux :

- Portemanteau en bois massif et/ou en inox ;
- Tout les éléments de la structure doivent être exempts d'angles et d'arrêtes tranchantes, de zones de coincement, d'écrasement et de cisaillement.
- La structure et le piétement du portemanteau doivent assurer une bonne stabilité.

Finition de la structure :

- La finition de la structure (en panneaux et /ou en profilés métalliques), des éléments d'assemblage et des dispositifs de réglages, doit assurer une bonne résistance à la rayure, à l'abrasion et à la corrosion :
 - *Peinture électrostatique (poudre Epoxy) ; chromage ; etc.....*

Références Normatives recommandées: RT 210, RT 220 et RT 230

Il s'agit d'une table de bureau de directeur de style moderne, qui sert aussi bien à l'accueil qu'au travail bureautique ordinaire.

Le bureau est composé d'un élément principal avec cache jambes, un caisson à 3 tiroirs au minimum fermant à clé fixé à la partie supérieure.

Dimensions Fonctionnelles

Plateau principal :

- Largeur du plateau minimale = 1 800 mm
- Profondeur du plateau minimale = 900 mm (la profondeur est assurée au moins par l'une des deux côtés)
- Hauteur du surface de travail = 800 ± 20 mm
- Epaisseur plateaux = 30 à 35 mm

Les tolérances dimensionnelles ainsi que les dimensions fonctionnelles des éléments de bureau sont précisées dans la norme NT 29.07 et annexes

Plateaux

Matériaux :

- Le plateau principal doit être en panneaux de fibres (MDF) ou en bois massif avec bords arrondis (post formé ou légèrement arrondi)

Finition des plateaux :

- Les plateaux en MDF doivent être revêtus de PVC d'aspect mat (couleur et texture ne reflétant pas la lumière et assurant le confort des yeux) et présentant une bonne solidité mécanique ;
- La face cachée des plateaux doit être revêtue (contrebalancee)

Structure

Matériaux :

- Piétements et élément cache jambes en panneaux dérivés du bois et/ou en profilés métalliques ;
- Vérins de réglages et/ou embouts plastique, au niveau des piétements
- La structure du bureau doit présenter une bonne stabilité et une solidité structurelle adéquate par rapport aux contraintes (verticales et horizontales) soutenues lors d'une utilisation normale du bureau.
- La conception structurelle du bureau doit répondre aux exigences minimales de sécurité (absence de jeu au niveau des assemblages rigides ; pas de déformation des éléments fonctionnels ; pas de risque de basculement ; ...). Tous les éléments de la structure doivent être exempts d'angles et d'arêtes tranchantes, de zones de coincement, d'écrasement et de cisaillement.
- Le caisson est constitué de 03 tiroirs fermant à clé. Tiroirs avec coulisses, système de retour automatique et dispositif d'arrêt assurant un fonctionnement confortable en toute sécurité.

Finition de la structure :

- La finition de la structure (en panneaux et /ou en profilés métalliques) du caisson, des éléments d'assemblage et des dispositifs de réglages doit assurer une bonne résistance à la rayure, à l'abrasion et à la corrosion :
 - Peinture électrostatique (poudre Epoxy) ; chromage ; etc....

Références Normatives (Normes NT et Marque NT BSC): NT 29.07 ; NT 29.08 ; NT 29.13 ; RT 210, RT 220 et RT 230

Il s'agit d'un meuble de rangement et de stockage de documents, constitué de deux (02) parties. Chaque partie présente un double compartiment de rangement (à 02 niveaux – avec une étagère réglable en hauteur). Le module supérieur se compose d'étagères réglable en hauteur (vitrés).

Le module bas se compose d'étagères réglable en hauteur et avec deux portes fermants à clés.

Dimensions Fonctionnelles

- Largeur = 1000 ± 50 mm
- Profondeur = $470 \text{ mm} \pm 50$ mm

Structure

Matériaux :

- Le plateau principal doit être en panneaux de fibres (MDF) et bois massif.
- L'ensemble doit être suffisamment stable, rigide et durable. Tous les éléments doivent être exempts d'angles et d'arêtes tranchantes, de zones de coincement, d'écrasement et de cisaillement.
- Les étagères sont réglables en hauteur. Elles sont réalisées en panneaux à base de bois et présentant une bonne stabilité et une parfaite résistance mécanique (résistance à la flexion)
- Les doubles portes battantes en panneaux de fibres (MDF) ou en bois, équipées de charnières invisibles, réglables en toute sécurité.
- Vérins de réglages et/ou embouts plastique, au niveau des piétements
- La structure du meuble doit présenter une bonne stabilité et une solidité structurelle adéquate par rapport aux contraintes (verticales et horizontales) soutenues lors d'une utilisation normale.

Finition de la structure :

- La finition de la structure, des éléments d'assemblage et des dispositifs de réglages doit assurer une bonne résistance à la rayure, à l'abrasion et à la corrosion (*Peinture électrostatique –poudre Epoxy-, chromage*)
- Le revêtement des éléments (Etagères, Parois ; Portes, ...) doit être assuré pour les deux faces (ou contrebalancé). Les Chants et les faces doivent être exempts d'éclats et/ou de décollement.

Références Normatives (Normes NT et Marque NT BSC): NT 29.56, NT 29.57-2, NT 29.57-3 ; RT 210, RT 220 et RT 230

Il s'agit d'une table, qui sert de support pour le téléphone.

Structure

Matériaux :

- Le plateau principal doit être en panneaux de fibres (MDF) ou en bois massif.
- Piétements en panneaux dérivés du bois et/ou en profilés métalliques ;
- L'ensemble doit être suffisamment stable, rigide et durable. Tous les éléments doivent être exempts d'angles et d'arêtes tranchantes, de zones de coincement, d'éraslement et de cisaillement.
- Vérins de réglages et/ou embouts plastique, au niveau des piétements
- La structure du meuble doit présenter une bonne stabilité et une solidité structurelle adéquate par rapport aux contraintes (verticales et horizontales) soutenues lors d'une utilisation normale.

Finition de la structure :

- La finition de la structure, des éléments d'assemblage et des dispositifs de réglages doit assurer une bonne résistance à la rayure, à l'abrasion et à la corrosion (*Peinture électrostatique –poudre Epoxy-, chromage*)
- Le revêtement des éléments en panneaux de fibres (MDF) doit être assuré pour les deux faces (ou contrebalancé). Les Chants et les faces doivent être exempts d'éclats et/ou de décollement.

Plateau supérieur

Matériaux :

- Plateau en panneaux de fibres (MDF) ou en bois massif avec bord avant arrondi

Finition du plateau :

- Les plateaux en MDF doivent être revêtus de PVC d'aspect mats et présentant une bonne solidité mécanique (couleur et texture ne reflétant pas la lumière et assurant le confort des yeux) ;
- La face cachée du plateau supérieur doit être revêtue (contrebalancée) ;

Références Normatives (Normes NT et Marque NT BSC): NT 29.23, NT 29.57-2, NT 29.57-3 ; RT 210, RT 220 et RT 230

Il s'agit d'une table de réception, ayant les deux extrémités en forme arrondie et peut être constituée par 1 ou plusieurs éléments.

L'adéquation des dimensions du plateau (largeur et profondeur) doit permettre l'accueil des personnes de façon confortable et ergonomique. L'emplacement des jambes doit être prévu pour les utilisateurs sous la surface de travail.

Structure

Matériaux :

- Piétements en panneaux dérivés du bois et/ou en profilés métalliques ;
- Vérins de réglages et/ou embouts plastique, au niveau des piétements
- La structure de l'ensemble doit présenter une bonne stabilité et une solidité structurelle adéquate par rapport aux contraintes (verticales et horizontales) soutenues lors d'une utilisation normale du bureau.
- La conception structurelle de la table de réception doit répondre aux exigences minimales de sécurité (absence de jeu au niveau des assemblages rigides ; pas de déformation des éléments fonctionnels ; pas de risque de basculement ; ...). Tous les éléments de la structure doivent être exempts d'angles et d'arêtes tranchantes, de zones de coinçement, d'écrasement et de cisaillement.

Finition de la structure :

- La finition de la structure (en panneaux et /ou en profilés métalliques), des éléments d'assemblage et des dispositifs de réglages, doit assurer une bonne résistance à la rayure, à l'abrasion et à la corrosion :
 - Peinture électrostatique (poudre Epoxy) ; chromage ; etc.....
 - Panneaux stratifiés ou Surfacés Mélaminés –PPSM ;

Plateaux

Matériaux :

- Plateaux en panneaux de fibres (MDF) ou bois massif avec bords arrondis

Finition des plateaux :

- Les plateaux en MDF doivent être revêtus de PVC d'aspect mat (couleur et texture ne reflétant pas la lumière et assurant le confort des yeux) et présentant une bonne solidité mécanique ;
- La face cachée des plateaux doit être revêtue (contrebalancée) ;

Références Normatives (Normes NT et Marque NT BSC): 29.07 ; RT 210, RT 220 et RT 230

Il s'agit d'un siège de travail de bureau de direction – Type B (1), constitué d'une assise avec dispositif de réglage de la hauteur, d'un dossier avec dispositif de réglage de l'inclinaison, de deux accotoirs et d'un piétement central avec cinq (05) roulettes pivotantes.

Dimensions Fonctionnelles (1)

<u>Assise</u> <ul style="list-style-type: none"> Réglable en hauteur Hauteur \geq de 420 mm Profondeur minimale = 380 mm Largeur minimale = 400 mm 	<u>Dossier Haut</u> <ul style="list-style-type: none"> Dossier pivotant et réglable en inclinaison A contact permanent avec l'assise Hauteur minimale du dossier = 600mm Inclinaison minimale = 15° Largeur minimale = 360 mm
<u>Accotoirs</u> <ul style="list-style-type: none"> Longueur minimale = 200 mm Espace libre entre les accotoirs = au moins 460 mm 	<u>Piétement</u> <ul style="list-style-type: none"> Piétement central : tournant sur 05 roulettes pivotantes Longueur maximale des branches de piétement = 415 mm
<p>Les tolérances dimensionnelles ainsi que les dimensions fonctionnelles des sièges de travail de bureau – Type B sont précisées dans le tableau A.1 de la norme NT 29.04.</p>	

Structure

Matériaux : (en profilé métallique et/ou autre matériau) :

- La structure doit être stable en utilisation normale, résistante et durable.
- Le siège ne doit pas présenter des angles et des arêtes tranchantes, des zones de coincement, d'écrasement et de cisaillement.
- Les dispositifs de réglages et les parties mobiles ne doivent pas engendrer un fonctionnement ou un déclenchement non intentionnel.
- L'utilisation ordinaire du siège ne doit pas engendrer de grincements ou de bruits anormaux.

Finition de la structure :

- La finition de la structure (métallique et/ou autre matériau), les éléments d'assemblage et les dispositifs de réglages doivent assurer une bonne résistance à la rayure, à l'abrasion et à la corrosion.

Rembourrage et revêtement

Matériaux :

- Le rembourrage de l'assise et du dossier doit être en mousse injecté ou haute densité

Revêtement :

- habillage en skaï ou similicuir, de couleur foncée.
- L'habillage doit être résistant aux frottements et aux déchirements. Aussi, il doit être facile à dépoussiérer et à nettoyer (détachable), ceci sans détérioration ou modification d'aspect.

Références Normatives (Normes NT et Marque NT BSC) : NT 29.04 ; NT 29.05 ; NT 29.06 ; RT 210, RT 220 et RT 230

Il s'agit de siège fixe utilisé pour les salles de réunion et les sièges visiteurs. Il est constitué d'une assise, d'un dossier et de deux accotoirs.

Dimensions Fonctionnelles

Assise (fixe) :

- Hauteur \geq de 400 mm
- Profondeur minimale = 400 mm
- **Largeur minimale = 400 mm**

Dossier (fixe) :

- Inclinaison minimale : 15°
- Hauteur minimale du dossier = 450mm
- Largeur minimale du dossier : 360 mm

Structure

Matériaux : (en profilé métallique et/ou autre matériau) :

- La structure doit être stable en utilisation normale, résistante et durable.
- Le siège ne doit pas présenter des angles et des arêtes tranchantes, des zones de coincement, d'écrasement et de cisaillement.
- L'utilisation ordinaire du siège ne doit pas engendrer de grincements ou de bruits anormaux.

Finition de la structure :

- La finition de la structure (métallique et/ou autre matériau) et des éléments d'assemblage doivent assurer une bonne résistance à la rayure, à l'abrasion et à la corrosion.

Rembourrage et revêtement

Matériaux :

Le rembourrage de l'assise et du dossier doit être en mousse injecté ou haute densité

Revêtement :

- habillage en skaï ou similicuir, de couleur foncée.
- L'habillage doit être résistant aux frottements et aux déchirements. Aussi, il doit être facile à dé poussié rer et à nettoyer (détachable), ceci sans détérioration ou modification d'aspect.

Références Normatives (Normes NT et Marque NT BSC): NT 29.24 ; RT 210, RT 220 et RT 230

Il s'agit d'un porte manteau, utilisé dans l'espace bureau et comportant de 04 à 06 patères.

Dimensions Fonctionnelles

- Hauteur minimale = 1 600 mm

Structure

Matériaux :

- en inox ;
 - Tout les éléments de la structure doivent être exempts d'angles et d'arrêtes tranchantes, de zones de coincement, d'érasement et de cisaillement.
 - La structure et le piétement du portemanteau doivent assurer une bonne stabilité.
- Finition de la structure (2) :**
- La finition de la structure (en panneaux et /ou en profilés métalliques), des éléments d'assemblage et des dispositifs de réglages, doit assurer une bonne résistance à la rayure, à l'abrasion et à la corrosion :
 - *Peinture électrostatique (poudre Epoxy) ; chromage ; etc.....*

Références Normatives recommandées: *RT 210, RT 220 et RT 230*

Il s'agit d'une table de bureau de style moderne, qui sert aussi bien à l'accueil qu'au travail bureautique ordinaire.

Le bureau est composé d'un élément principal avec cache jambes, un caisson à 3 tiroirs au minimum fermant à clé

Dimensions Fonctionnelles

Plateau principal :

- Largeur du plateau = 1700 mm
- Profondeur du plateau minimale = 800 mm (la profondeur est assurée au moins par l'une des deux côtés)
- Hauteur du surface de travail = 800 ± 20 mm
- Epaisseur plateaux = 20 à 25 mm

Les tolérances dimensionnelles ainsi que les dimensions fonctionnelles des éléments de bureau sont précisées dans la norme NT 29.07 et annexes

Plateaux

Matériaux :

- Le plateau principal doit être en panneaux de fibres de bois revêtue en PVC avec bords arrondis (post formé ou légèrement arrondi)

Finition des plateaux :

- La face cachée des plateaux doit être revêtue (contrebalancée)

Structure

Matériaux :

- Piétements et élément cache jambes en panneaux dérivés du bois et/ou en profilés métalliques ;
- Vérins de réglages et/ou embouts plastique, au niveau des piétements
- La structure du bureau doit présenter une bonne stabilité et une solidité structurelle adéquate par rapport aux contraintes (verticales et horizontales) soutenues lors d'une utilisation normale du bureau.
- La conception structurelle du bureau doit répondre aux exigences minimales de sécurité (absence de jeu au niveau des assemblages rigides ; pas de déformation des éléments fonctionnels ; pas de risque de basculement ; ...). Tous les éléments de la structure doivent être exempts d'angles et d'arêtes tranchantes, de zones de coincement, d'écrasement et de cisaillement.
- Le caisson est constitué de 03 tiroirs fermant à clé. Tiroirs avec coulisses, système de retour automatique et dispositif d'arrêt assurant un fonctionnement confortable en toute sécurité.

Finition de la structure :

- La finition de la structure (en panneaux et /ou en profilés métalliques) du caisson, des éléments d'assemblage et des dispositifs de réglages doit assurer une bonne résistance à la rayure, à l'abrasion et à la corrosion :
 - Peinture électrostatique (poudre Epoxy) ; chromage ; etc....

Références Normatives (Normes NT et Marque NT BSC): NT 29.07 ; NT 29.08 ; NT 29.13 ; RT 210, RT 220 et RT 230

Il s'agit d'un meuble de rangement et de stockage de documents, constitué de deux (02) parties. Chaque partie présente un double compartiment de rangement (à 02 niveaux – avec une étagère réglable en hauteur). Le module supérieur se compose d'étagères réglable en hauteur (non vitrées).

Le module bas se compose d'étagères réglable en hauteur et avec deux portes fermants à clés.

Dimensions Fonctionnelles

- Largeur = 1000 ± 50 mm
- Profondeur = $470 \text{ mm} \pm 50 \text{ mm}$

Structure

Matériaux :

- Le plateau principal doit être en panneaux de fibres de bois.
- L'ensemble doit être suffisamment stable, rigide et durable. Tous les éléments doivent être exempts d'angles et d'arêtes tranchantes, de zones de coincement, d'écrasement et de cisaillement.
- Les étagères sont réglables en hauteur. Elles sont réalisées en panneaux à base de bois et présentant une bonne stabilité et une parfaite résistance mécanique (résistance à la flexion)
- Les doubles portes battantes en panneaux de fibres de bois, équipées de charnières invisibles, réglables en toute sécurité.
- Vérins de réglages et/ou embouts plastique, au niveau des piétements
- La structure du meuble doit présenter une bonne stabilité et une solidité structurelle adéquate par rapport aux contraintes (verticales et horizontales) soutenues lors d'une utilisation normale.

Finition de la structure :

- La finition de la structure, des éléments d'assemblage et des dispositifs de réglages doit assurer une bonne résistance à la rayure, à l'abrasion et à la corrosion (Peinture électrostatique – poudre Epoxy-, chromage)
- Le revêtement des éléments (Etagères, Parois ; Portes, ...) doit être assuré pour les deux faces (ou contrebalancé). Les Chants et les faces doivent être exempts d'éclats et/ou de décollement.

Références Normatives (Normes NT et Marque NT BSC): NT 29.56, NT 29.57-2, NT 29.57-3 ; RT 210, RT 220 et RT 230

Il s'agit d'une table, qui sert de support pour le téléphone.

Structure

Matériaux :

- Le plateau principal doit être en panneaux de fibres (MDF) ou en bois massif.
- Piétements en panneaux dérivés du bois et/ou en profilés métalliques ;
- L'ensemble doit être suffisamment stable, rigide et durable. Tous les éléments doivent être exempts d'angles et d'arêtes tranchantes, de zones de coincement, d'écrasement et de cisaillement.
- Vérins de réglages et/ou embouts plastique, au niveau des piétements
- La structure du meuble doit présenter une bonne stabilité et une solidité structurelle adéquate par rapport aux contraintes (verticales et horizontales) soutenues lors d'une utilisation normale.

Finition de la structure :

- La finition de la structure, des éléments d'assemblage et des dispositifs de réglages doit assurer une bonne résistance à la rayure, à l'abrasion et à la corrosion (*Peinture électrostatique -poudre Epoxy-, chromage*)
- Le revêtement des éléments en panneaux de fibres (MDF) doit être assuré pour les deux faces (ou contrebalancé). Les Chants et les faces doivent être exempts d'éclats et/ou de décollement.

Plateau supérieur

Matériaux :

- Plateau en panneaux de fibres (MDF) ou en bois massif avec bord avant arrondi

Finition du plateau :

- Les plateaux en MDF doivent être revêtus de PVC d'aspect mats et présentant une bonne solidité mécanique (couleur et texture ne reflétant pas la lumière et assurant le confort des yeux) ;
- La face cachée du plateau supérieur doit être revêtue (contrebalancée) ;

Références Normatives (Normes NT et Marque NT BSC): NT 29.23, NT 29.57-2, NT 29.57-3 ; RT 210, RT 220 et RT 230

Il s'agit d'une table de réception, ayant les deux extrémités en forme arrondie et peut être constituée par 1 ou plusieurs éléments.

L'adéquation des dimensions du plateau (largeur et profondeur) doit permettre l'accueil des personnes de façon confortable et ergonomique. L'emplacement des jambes doit être prévu pour les utilisateurs sous la surface de travail.

Structure

Matériaux :

- Piétements en panneaux dérivés du bois et/ou en profilés métalliques ;
- Vérins de réglages et/ou embouts plastique, au niveau des piétements
- La structure de l'ensemble doit présenter une bonne stabilité et une solidité structurelle adéquate par rapport aux contraintes (verticales et horizontales) soutenues lors d'une utilisation normale du bureau.
- La conception structurelle de la table de réception doit répondre aux exigences minimales de sécurité (absence de jeu au niveau des assemblages rigides ; pas de déformation des éléments fonctionnels ; pas de risque de basculement ;). Tous les éléments de la structure doivent être exempts d'angles et d'arêtes tranchantes, de zones de coinçement, d'écrasement et de cisaillement.

Finition de la structure :

- La finition de la structure (en panneaux et /ou en profilés métalliques), des éléments d'assemblage et des dispositifs de réglages, doit assurer une bonne résistance à la rayure, à l'abrasion et à la corrosion :
 - Peinture électrostatique (poudre Epoxy) ; chromage ; etc.....
 - Panneaux stratifiés ou Surfacés Mélaminés –PPSM ;

Plateaux

Matériaux :

- Plateaux en panneaux de fibres (MDF) ou bois massif avec bords arrondis

Finition des plateaux :

- Les plateaux en MDF doivent être revêtus de PVC d'aspect mat (couleur et texture ne reflétant pas la lumière et assurant le confort des yeux) et présentant une bonne solidité mécanique ;
- La face cachée des plateaux doit être revêtue (contrebalancée) ;

Références Normatives (Normes NT et Marque NT BSC): 29.07 ; RT 210, RT 220 et RT 230

Il s'agit de siège fixe utilisé pour les salles de réunion et les sièges visiteurs. Il est constitué d'une assise, d'un dossier et de deux accotoirs.

Dimensions Fonctionnelles

Assise (fixe) :

- Hauteur \geq de 400 mm
- Profondeur minimale = 400 mm
- **Largeur minimale = 400 mm**

Dossier (fixe) :

- Inclinaison minimale : 15°
- Hauteur minimale du dossier = 450mm
- Largeur minimale du dossier : 360 mm

Structure

Matériaux : (en profilé métallique et/ou autre matériau) :

- La structure doit être stable en utilisation normale, résistante et durable.
- Le siège ne doit pas présenter des angles et des arêtes tranchantes, des zones de coincement, d'écrasement et de cisaillement.
- L'utilisation ordinaire du siège ne doit pas engendrée de grincements ou de bruits anormaux.

Finition de la structure :

- La finition de la structure (métallique et/ou autre matériau) et des éléments d'assemblage doivent assurer une bonne résistance à la rayure, à l'abrasion et à la corrosion.

Rembourrage et revêtement

Matériaux :

Le rembourrage de l'assise et du dossier doit être en mousse injecté ou haute densité

Revêtement :

- habillage en skaï ou similicuir, de couleur foncée.
- L'habillage doit être résistant aux frottements et aux déchirements. Aussi, il doit être facile à dépoussiérer et à nettoyer (détachable), ceci sans détérioration ou modification d'aspect.

Références Normatives (Normes NT et Marque NT BSC): NT 29.24 ; RT 210, RT 220 et RT 230

Il s'agit d'un siège de travail de bureau de direction – Type B (1), constitué d'une assise avec dispositif de réglage de la hauteur, d'un dossier avec dispositif de réglage de l'inclinaison, de deux accotoirs et d'un piétement central avec cinq (05) roulettes pivotantes.

Dimensions Fonctionnelles (1)

<u>Assise</u> <ul style="list-style-type: none"> Réglable en hauteur Hauteur \geq de 420 mm Profondeur minimale = 380 mm Largeur minimale = 400 mm 	<u>Dossier Haut</u> <ul style="list-style-type: none"> Dossier pivotant et réglable en inclinaison A contact permanent avec l'assise Hauteur minimale du dossier = 600mm Inclinaison minimale = 15° Largeur minimale = 360 mm
<u>Accotoirs</u> <ul style="list-style-type: none"> Longueur minimale = 200 mm Espace libre entre les accotoirs = au moins 460 mm 	<u>Piétement</u> <ul style="list-style-type: none"> Piétement central : tournant sur 05 roulettes pivotantes Longueur maximale des branches de piétement = 415 mm
<p>Les tolérances dimensionnelles ainsi que les dimensions fonctionnelles des sièges de travail de bureau – Type B sont précisées dans le tableau A.1 de la norme NT 29.04.</p>	

Structure

Matériaux : (en profilé métallique et/ou autre matériau) :

- La structure doit être stable en utilisation normale, résistante et durable.
- Le siège ne doit pas présenter des angles et des arêtes tranchantes, des zones de coincement, d'écrasement et de cisaillement.
- Les dispositifs de réglages et les parties mobiles ne doivent pas engendrer un fonctionnement ou un déclenchement non intentionnel.
- L'utilisation ordinaire du siège ne doit pas engendrer de grincements ou de bruits anormaux.

Finition de la structure :

- La finition de la structure (métallique et/ou autre matériau), les éléments d'assemblage et les dispositifs de réglages doivent assurer une bonne résistance à la rayure, à l'abrasion et à la corrosion.

Rembourrage et revêtement

Matériaux :

- Le rembourrage de l'assise et du dossier doit être en mousse injecté ou haute densité

Revêtement :

- habillage en skaï ou similicuir, de couleur foncée.
- L'habillage doit être résistant aux frottements et aux déchirements. Aussi, il doit être facile à dépoussiérer et à nettoyer (détachable), ceci sans détérioration ou modification d'aspect.

Références Normatives (Normes NT et Marque NT BSC) : NT 29.04 ; NT 29.05 ; NT 29.06 ; RT 210, RT 220 et RT 230

Il s'agit d'un porte manteau, utilisé dans l'espace bureau et comportant de 04 à 06 patères.

Dimensions Fonctionnelles

- Hauteur minimale = 1 600 mm

Structure

Matériaux :

- en inox ;
 - Tout les éléments de la structure doivent être exempts d'angles et d'arrêtes tranchantes, de zones de coincement, d'érasement et de cisaillement.
 - La structure et le piétement du portemanteau doivent assurer une bonne stabilité.
- Finition de la structure (2) :**
- La finition de la structure (en panneaux et /ou en profilés métalliques), des éléments d'assemblage et des dispositifs de réglages, doit assurer une bonne résistance à la rayure, à l'abrasion et à la corrosion :
 - *Peinture électrostatique (poudre Epoxy) ; chromage ; etc.....*

Références Normatives recommandées: *RT 210, RT 220 et RT 230*

Il s'agit d'un meuble de rangement et de stockage de documents, composé de deux compartiments séparés en milieu. L'armoire se compose de 5 étagères dont 2 sont fixes (5 niches dans chaque compartiment).

Dimensions Fonctionnelles

- Dimensions minimales
- Largeur minimale = 1000 mm
- Profondeur = 500 ± 50 mm
- Hauteur minimale = 1 800 mm
- Epaisseur des portes et de la structure ≥ 19 mm

Structure

Matériaux :

- La structure du meuble est réalisée en panneaux de dérivés de bois
- L'ensemble doit être suffisamment stable et rigide. L'assemblage de la structure doit être assuré par des vis de rappel métallique. Tous les éléments doivent être exempts d'angles et d'arêtes tranchantes, de zones de coinçement, d'écrasement et de cisaillement.
- Les étagères sont réglables en hauteur. Elles sont réalisées en panneaux dérivés de bois et présentant une bonne stabilité et une parfaite résistance mécanique (résistance à la flexion)
- Les doubles portes battantes en panneaux de dérivés de bois, équipées de charnières apparaillantes, réglables en toute sécurité.
- Piétements en profilés métalliques
- Embouts plastique au niveau des piétements
- La structure du meuble doit présenter une bonne stabilité et une solidité structurelle adéquate par rapport aux contraintes (verticales et horizontales) soutenues lors d'une utilisation normale.

Finition de la structure :

- La finition de la structure (en panneaux et /ou en profilés métalliques), des éléments d'assemblage et des dispositifs de réglages doit assurer une bonne résistance à la rayure, à l'abrasion et à la corrosion (*Peinture électrostatique – poudre Epoxy-, chromage ; Panneaux stratifiés ou Surfacés Mélaminés –PPSM*)
- Le revêtement des éléments en panneaux à base de bois (Etagères, Parois ; Portes, ...) doit être assuré pour les deux faces (ou contrebalancé). Les Chants et les faces doivent être exempts d'éclats et/ou de décollement.

Références Normatives (Normes NT et Marque NT BSC): NT 29.56, NT 29.57-2, NT 29.57-3 ; RT 210, RT 220 et RT 230

Il s'agit d'un meuble de rangement et de stockage de documents, composé de deux compartiments séparés en milieu. L'armoire se compose de deux étagères et de trois niches dans chaque compartiment.

Dimensions Fonctionnelles

- Dimensions
- hauteur varie entre 1000 mm et 1200 mm
- Largeur = 1000 ± 100 mm
- Profondeur = 450 mm
- Epaisseur des portes et de la structure ≥ 19 mm

Structure

Matériaux :

- La structure du meuble est réalisée en panneaux de dérivés de bois
- L'ensemble doit être suffisamment stable et rigide. L'assemblage de la structure doit être assuré par des vis de rappel métallique. Tous les éléments doivent être exempts d'angles et d'arêtes tranchantes, de zones de coinçement, d'écrasement et de cisaillement.
- Les étagères sont réglables en hauteur. Elles sont réalisées en panneaux dérivés de bois et présentant une bonne stabilité et une parfaite résistance mécanique (résistance à la flexion)
- Les doubles portes battantes en panneaux de dérivés de bois, équipées de charnières apparents, réglables en toute sécurité.
- Piétements en profilés métalliques
- Embouts plastique au niveau des piétements
- La structure du meuble doit présenter une bonne stabilité et une solidité structurelle adéquate par rapport aux contraintes (verticales et horizontales) soutenues lors d'une utilisation normale.

Finition de la structure :

- La finition de la structure (en panneaux et /ou en profilés métalliques), des éléments d'assemblage et des dispositifs de réglages doit assurer une bonne résistance à la rayure, à l'abrasion et à la corrosion (*Peinture électrostatique – poudre Epoxy-, chromage ; Panneaux stratifiés ou Surfacés Mélaminés –PPSM*)
- Le revêtement des éléments en panneaux à base de bois (Etagères, Parois ; Portes, ...) doit être assuré pour les deux faces (ou contrebalancé). Les Chants et les faces doivent être exempts d'éclats et/ou de décollement.

Références Normatives (Normes NT et Marque NT BSC): NT 29.56, NT 29.57-2, NT 29.57-3 ; RT 210, RT 220 et RT 230

Il s'agit d'une table de travail rectangulaire, et doit être constituée par 1 seul élément.

Dimensions Fonctionnelles

- Profondeur minimale du plateau = 1 000 mm
- Largeur minimale de la table = 1500 mm
- Hauteur du plateau de travail = 720 ± 15 mm
- Epaisseur minimale du plateau ≥ 19 mm

L'adéquation des dimensions du plateau (largeur et profondeur) doit permettre l'accueil des personnes de façon confortable et ergonomique. L'emplacement des jambes doit être prévu pour les utilisateurs sous la surface de travail.

Plateaux

Matériaux :

- Plateaux en panneaux dérivés de bois avec bords arrondis

Finition des plateaux :

- Les plateaux doivent être revêtus en PVC ou Surfacé Mélaminé d'aspect mats (couleur et texture ne reflétant pas la lumière et assurant le confort des yeux) et présentant une bonne solidité mécanique ;
- La face cachée des plateaux doit être revêtue (contrebalancée)

Structure

Matériaux :

- Vérins de réglages et/ou embouts plastique, au niveau des piétements
- La structure de l'ensemble doit présenter une bonne stabilité et une solidité structurelle adéquate par rapport aux contraintes (verticales et horizontales) soutenues lors d'une utilisation normale du bureau.
- La conception structurelle de la table de travail doit répondre aux exigences minimales de sécurité (absence de jeu au niveau des assemblages rigides ; pas de déformation des éléments fonctionnels ; pas de risque de basculement ; ...). Tous les éléments de la structure doivent être exempts d'angles et d'arêtes tranchantes, de zones de coinçement, d'écrasement et de cisaillement.

Finition de la structure :

- La finition de la structure (panneaux, bois massif et /ou en profilés métalliques), des éléments d'assemblage et des dispositifs de réglages, doit assurer une bonne résistance à la rayure, à l'abrasion et à la corrosion :
 - *Peinture électrostatique (poudre Epoxy) ; chromage ; etc....*
 - *Panneaux stratifiés ou Surfacés Mélaminés –PPSM ;*

Références Normatives (Normes NT et Marque NT BSC): 29.07 ; RT 210, RT 220 et RT 230

Il s'agit d'un siège de travail de bureau – Type B (1), constitué d'une assise avec dispositif de réglage de la hauteur, d'un dossier avec dispositif de réglage de l'inclinaison, de deux accotoirs et d'un piétement central avec cinq (05) roulettes pivotantes.

Dimensions Fonctionnelles

<u>Assise : réglable en hauteur</u> ▪ Hauteur \geq de 420 mm ▪ Profondeur minimale = 380 mm ▪ Largeur minimale = 400 mm ▪ Le réglage en hauteur est fait avec un vérin à gaz	<u>Dossier Haut</u> ▪ A contact permanent avec le dos ▪ Réglable en hauteur et en inclinaison ▪ Hauteur minimale = 600 mm ▪ Inclinaison minimale = 15° ▪ Largeur minimale = 360 mm
<u>Accotoirs</u> ▪ Longueur minimale = 200 mm ▪ Espace libre entre les accotoirs = au moins 460 mm	<u>Piétement</u> ▪ Piétement central : tournant sur 05 roulettes pivotantes ▪ Longueur maximale des branches de piétement = 415 mm
Les tolérances dimensionnelles ainsi que les dimensions fonctionnelles des sièges de travail de bureau – Type B sont précisées dans le tableau A.1 de la norme NT 29.04.	

Structure

Matériaux :

- La structure doit être stable en utilisation normale, résistante et durable.
- Le siège ne doit pas présenter des angles et des arêtes tranchantes, des zones de coincement, d'écrasement et de cisaillement.
- Les dispositifs de réglages et les parties mobiles ne doivent pas engendrés un fonctionnement ou un déclenchement non intentionnel.
- L'utilisation ordinaire du siège ne doit pas engendrée de grincements ou de bruits anormaux.

Finition de la structure :

- La finition de la structure (métallique et/ou autre matériau), les éléments d'assemblage et les dispositifs de réglages doivent assurer une bonne résistance à la rayure, à l'abrasion et à la corrosion.

Rembourrage et revêtement

Matériaux :

- Le rembourrage de l'assise et du dossier doit être en mousse injecté ou haute densité
- Assise et dossier doivent être monobloc.

Revêtement :

- habillage en skaï, de couleur foncée.
- L'habillage doit être résistant aux frottements et aux déchirements. Aussi, il doit être facile à dépoussiérer et à nettoyer (détachable), ceci sans détérioration ou modification d'aspect.

Références Normatives (Normes NT et Marque NT BSC) : NT 29.04 ; NT 29.05 ; NT 29.06 ; RT 210, RT 220 et RT 230

Il s'agit d'un siège de travail de bureau de direction – Type B (1), constitué d'une assise avec dispositif de réglage de la hauteur, d'un dossier avec dispositif de réglage de l'inclinaison, de deux accotoirs et d'un piétement central avec cinq (05) roulettes pivotantes.

Dimensions Fonctionnelles (1)

<u>Assise</u>	<u>Dossier Haut</u>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réglable en hauteur ▪ Hauteur ≥ 430 mm ▪ Profondeur minimale = 400 mm ▪ <u>Largeur minimale = 420 mm</u> 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dossier pivotant et réglable en inclinaison ▪ A contact permanent avec l'assise ▪ Hauteur minimale du dossier = 630 mm ▪ Inclinaison minimale = 15° ▪ Largeur minimale = 380 mm
<u>Accotoirs</u>	<u>Piétement</u>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Longueur minimale = 200 mm ▪ Espace libre entre les accotoirs = au moins 480 mm <p><u>Les tolérances dimensionnelles ainsi que les dimensions fonctionnelles des sièges de travail de bureau – Type B sont précisées dans le tableau A.1 de la norme NT 29.04.</u></p>	

Structure

Matériaux : (en profilé métallique et/ou autre matériau) :

- La structure doit être stable en utilisation normale, résistante et durable.
- Le siège ne doit pas présenter des angles et des arêtes tranchantes, des zones de coincement, d'écrasement et de cisaillement.
- Les dispositifs de réglages et les parties mobiles ne doivent pas engendrés un fonctionnement ou un déclenchement non intentionnel.
- L'utilisation ordinaire du siège ne doit pas engendrée de grincements ou de bruits anormaux.

Finition de la structure (2) :

- La finition de la structure (métallique et/ou autre matériau), les éléments d'assemblage et les dispositifs de réglages doivent assurer une bonne résistance à la rayure, à l'abrasion et à la corrosion.

Rembourrage et revêtement

Matériaux :

- Le rembourrage de l'assise et du dossier doit être en mousse de haute densité.

Revêtement :

- habillage en similicuir, de couleur foncée. (3)
- L'habillage doit être résistant aux frottements et aux déchirements. Aussi, il doit être facile à dépoussiérer et à nettoyer (détachable), ceci sans détérioration ou modification d'aspect.

Références Normatives (Normes NT et Marque NT BSC) : NT 29.04 ; NT 29.05 ; NT 29.06 ; RT 210, RT 220 et RT 230

Il s'agit d'un siège de travail de bureau de direction avec repose tête – Type B (1), constitué d'une assise avec dispositif de réglage de la hauteur, d'un dossier avec dispositif de réglage de l'inclinaison, de deux accotoirs et d'un piétement central avec cinq (05) roulettes pivotantes.

Dimensions Fonctionnelles (1)

<u>Assise</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réglable en hauteur ▪ Profondeur = 490 mm ▪ Largeur = 520 mm 	<u>Dossier Haut</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dossier pivotant et réglable en inclinaison ▪ A contact permanent avec l'assise ▪ Hauteur du dossier= 790 mm (avec repose tête) ▪ Inclinaison entre 95°et 100° ▪ Largeur = 490 mm
<u>Accotoirs</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réglable en hauteur ▪ Espace libre entre les accotoirs = 50cm 	<u>Piétement</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Piétement central : tournant sur 05 roulettes pivotantes ▪ Longueur maximale des branches de piétement = 415 mm

Les tolérances dimensionnelles ainsi que les dimensions fonctionnelles des sièges de travail de bureau – Type B sont précisées dans le tableau A.1 de la norme NT 29.04.

Structure

Matériaux : (en profilé métallique et/ou autre matériau) :

- La structure doit être stable en utilisation normale, résistante et durable.
- Le siège ne doit pas présenter des angles et des arêtes tranchantes, des zones de coinçement, d'écrasement et de cisaillement.
- Les dispositifs de réglages et les parties mobiles ne doivent pas engendrés un fonctionnement ou un déclenchement non intentionnel.
- L'utilisation ordinaire du siège ne doit pas engendrée de grincements ou de bruits anormaux.

Finition de la structure (2) :

- La finition de la structure (métallique et/ou autre matériau), les éléments d'assemblage et les dispositifs de réglages doivent assurer une bonne résistance à la rayure, à l'abrasion et à la corrosion.

Rembourrage et revêtement

Matériaux :

- Le rembourrage de l'assise et du dossier doit être en mousse de haute densité.

Revêtement :

- habillage en simili cuir, de couleur foncée. (3)
- L'habillage doit être résistant aux frottements et aux déchirements. Aussi, il doit être facile à dé poussiérer et à nettoyer (détachable), ceci sans détérioration ou modification d'aspect.

Références Normatives (Normes NT et Marque NT BSC) : NT 29.04 ; NT 29.05 ; NT 29.06 ; RT 210, RT 220 et RT 230

Le Fournisseur
(Cachet et signature)